



## Demande de renseignement sur une agression et une convocation au

Par **norsam**, le **18/08/2010** à **13:46**

Bonjour,

il y a un mois mon mari etait dans son camion pour faire ses livraisons, ou un chauffeur de taxi lui a bloqué la route (arrêt en plein route mon mari a claxonné mais le taxi n'a pas libéré la route, mon mari a claxonné une deuxième fois alors le taxieur l'a insulté, mon mari s'énerve et descend de son camion pour lui demander des explications à ce moment le chauffeur de taxi sort une bombe lacrymogène et l'arrose, mon mari tape avec un coup de pied la portière de la voiture pour l'arrêter car il voulait se sauver le chauffeur descend et l'arrose une deuxième fois; mon mari a déposé plainte, le chauffeur de taxi a déposé plainte aussi car d'après lui sa portière a reçu un grand coup. tout les deux sont convoqués pour une médiation devant le procureur; que risque mon mari? je m'inquiète car on a jamais eu de problème avec la police

Par **Marion2**, le **18/08/2010** à **17:41**

C'est une médiation, il ne risque rien.